

rait aux derniers jours de la session avant qu'une opposition militante eût fait plus que débattre toutes les questions imaginables, sauf la nature réelle du budget même. C'est un fait qui prête à réfléchir et qu'on expliquera comme on pourra. Mais je reconnais que le budget supplémentaire devrait être soumis de bonne heure à la Chambre. J'accepte aussi l'idée exprimée par mon honorable ami qui a proposé l'adresse cet après-midi (M. Cronyn), qu'on devrait trouver un moyen grâce auquel, une fois déposés sur le bureau de la Chambre, les crédits seraient étudiés par un comité ou quelque corps semblable qui leur donnerait la forme voulue, de façon à ce que nous puissions les mieux comprendre et nous trouver en état d'en arriver à de meilleures conclusions à leur sujet. Si l'on nous permet de rester en peu plus longtemps dans cet édifice croulant que mon honorable ami a décrit en termes si pathétiques cet après-midi, nous pouvons trouver quelque moyen d'améliorer la situation sous ce rapport.

Mon honorable ami estime que l'heure est arrivée de mettre fin au Gouvernement par décret du conseil. Je m'occuperai de cela un peu plus tard, et je traiterai ce point un peu plus longuement que je ne saurais le faire en ce moment.

L'honorable député a déclaré ensuite que les ministres devraient se trouver à leurs sièges. En effet, je l'accorde. Mais l'embarras est pour nous tous de faire exactement ce que nous devrions. Si les ministres étaient toujours à leurs sièges, l'atrophie, la dislocation et les retards pourraient en résulter sous d'autres rapports importants qui se rattachent intimement à la célérité avec laquelle s'expédie la besogne du Parlement. Les membres de la Chambre ont un droit parfait de demander qu'un nombre raisonnable de ministres soient présents ici, lorsqu'il s'agit de questions relatives à leurs départements. Mais il est réellement impossible, tenant compte des devoirs qui leur incombent, aujourd'hui, avec ces départements considérables et la multitude de besoins qui appellent leur attention, que les ministres soient constamment à leurs sièges, au Parlement, tout le temps que le Parlement siège. Il faut mettre quelque modération dans ses exigences à cet égard. Mais mon honorable ami s'efforce d'établir son point de vue, en disant que le premier ministre (sir Robert Borden) devrait être à son siège, et son argumentation ne pouvait vouloir dire que ceci: Quel que soit l'état de cho-

ses, quel que soit l'état de la santé du premier ministre, le Parlement est lésé dans ses droits si le premier ministre n'est pas à son siège constamment durant la session. La Chambre et le pays ont trop la notion des choses pour approuver l'attitude de mon honorable ami à cet égard.

J'ai déjà quelque part fait allusion au côté pathétique de la vie et du labeur d'un premier ministre de ce Dominion, et on ne saurait nier l'existence de cet aspect pathétique. Mon honorable ami est jeune et vigoureux et l'avenir s'ouvre devant lui.

S'il sort de l'atmosphère libre et légère de la critique pour prendre les charges que comportent les fonctions de premier ministre du Canada, il s'apercevra qu'elles sont écrasantes et démoralisantes; qu'elles entraînent et du travail et des souffrances, et que celui qui occupe ce poste est moralement, mentalement et physiquement sous l'effet d'une tension constante. Tout cela, quand cette tension n'est plus supportable, mérite plus de sympathie que de critique. Et si tel est le cas en temps normal, quand nous n'avons que des orages et des effervescences et que nous sommes protégés par l'état de paix, qu'est-ce que doivent comporter ces fonctions dans une période comme celle que nous venons de traverser, alors que souffle le vent de la guerre et que ne cessent d'alterner des influences contraires, au moment où l'on doit assumer des responsabilités immenses et prendre des décisions rapides? Je sais ce que sont les fonctions de premier ministre dans ces temps là, car j'étais à proximité et j'ai vu. Je vous dis qu'au fond de mon cœur et dans le fond de vos cœurs à tous, il y a un sentiment libre de toute censure, de toute critique, de tout blâme, un sentiment naturel qui nous commande de reconnaître le mérite et le travail. Voilà ce que j'ai à dire quant à l'attitude que nous devons tenir à l'égard du premier ministre.

Nous reconnaissons parfaitement les responsabilités qui incombent au leader de l'opposition en temps de paix aussi bien qu'en temps de guerre. Ses fonctions sont aussi démoralisantes et accablantes. Le vieux chef qui a dirigé les bataillons de l'opposition pendant tant d'années avait toute ma sympathie quand je remarquais combien pesaient, à son âge avancé, le sens des responsabilités et les charges qu'il avait à supporter. Je savais que dans son esprit et dans son cœur se livraient des luttes bien peu connues de ceux qui ne voyaient que l'apparence extérieure.

L'honorable leader de l'opposition dit que certains ministres auraient dû être ici l'an

[Le très hon. sir George Foster.]